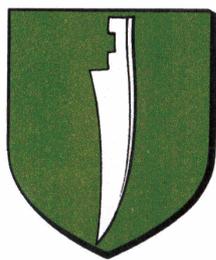


Février 2006



MAIRIE de BOESENBIESEN

22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Téléphone : **03.88.85.30.81**

Télécopie : 03.88.85.30.81

communedeboesenbiesen

@wanadoo.fr

Horaires ouverture :

- Lundi de 17h à 19h
- Jeudi de 17h à 19h

NOTE D'INFORMATIONS

« A Frierhjoer fer unseri Sproch »



Boesenbiesen va à nouveau faire la part belle au dialecte alsacien le **25 mars 2007** à l'occasion de la fête de la langue régionale.

Les associations locales ainsi que les écoliers du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim avec le soutien de la municipalité vous proposent une après-midi récréative alsacienne :

À 10h30 :

- Apéritif servi par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
- Expo-cartes « Toponymie du Village »

À 13h :

- Café-pâtisseries servis par la chorale Ste Cécile

À partir de 14h :

- Spectacles Ecole suivi d'un jeu pour les enfants
- Projection d'anciennes cartes avec explications des noms et lieux de la commune par la municipalité et le Club OWAROT
- Petites pièces de théâtre par le Club des Jeunes
- Jeu « Kanna ehr unser Land? » par la Chorale

CE SPECTACLE GRATUIT S'ADRESSE À TOUS PUBLICS, ENFANTS, JEUNES ET ADULTES QUI ONT À CŒUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE LANGUE RÉGIONALE.

CARTE D'IDENTITE—PASSEPORT—AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Passeports

A partir du 1er janvier 2007, le **passport est délivré gratuitement aux mineurs de moins de 15 ans.**

A contrario pour les mineurs de **15 ans et plus**, le tarifs est fixé à **30 euros.**

Rappel délais

Pour l'établissement de papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeports, Autorisation de Sortie du Territoire), les délais sont les suivants :

- **CNI** : 4 semaines
- **Passeports** : entre 6 et 8 semaines
- **Autorisation Sortie du Territoire** : immédiat
(destinée aux mineurs, cette autorisation soit obligatoirement être accompagnée d'une CNI)

Pour tous renseignements veuillez vous adresser en mairie aux horaires d'ouverture ou au 03.88.85.30.81.